

INDUSTRIE DU TABAC AU CANADA

CHAMBRE DE COMITÉ N° 34,
MERCREDI, 25 mars 1908.

Le comité spécial permanent de l'Agriculture et de la Colonisation se réunit ce jour, à 11 heures du matin, sous la présidence de M. Mackenzie.

Le PRÉSIDENT.—Le question soumise aujourd'hui au comité est l'examen des conditions de l'industrie du tabac dans notre pays. La culture et la fabrication du tabac au Canada constituent une industrie relativement nouvelle et, selon toutes les apparences, elle semble devoir réussir. C'est ce que le ministère de l'Agriculture a pensé, et il lui a accordé une attention particulière en confiant à M. Charlan la tâche de travailler à son développement, surtout au point de vue agricole. M. Charlan est ici présent. Sont également présentes plusieurs personnes intéressées dans l'industrie du tabac, venues de l'ouest de l'Ontario et de la province de Québec. Elles déposeront devant vous, et diront ce que l'on a fait jusqu'ici et ce qui reste encore à faire pour assurer le développement de l'industrie du tabac au Canada.

J'ai le plaisir de présenter au comité M. Félix Charlan, chef du service des tabacs au ministère fédéral de l'Agriculture. Il s'adressera au comité en français, une traduction de ses observations sera faite, en anglais, par le traducteur officiel du ministère de l'Agriculture.

Monsieur le Président, Messieurs,

J'ai eu l'honneur d'exposer devant vous, l'an dernier, la situation de la culture du tabac au Canada, et de vous donner une idée de l'avenir sur lequel elle semble pouvoir compter.

Le travail effectué depuis sur les différents champs d'expérience m'a permis de déterminer d'une manière plus précise, malgré les conditions de température peu favorables de l'année 1907, le programme que nous devons adopter, pour obtenir des résultats pratiques aussi rapides et aussi avantageux que possible.

Nous sommes évidemment limités, dans certaines parties du Canada, par des conditions climatiques qui nous empêchent de cultiver des variétés de tabac dont la durée de végétation sur la plantation dépasse 90 jours. Mais ces conditions ne sont pas particulières à notre pays ; elles rappellent seulement celles de certains centres de culture des Etats-Unis (le Wisconsin, par exemple), qui sont considérés avec raison comme les plus prospères parmi ceux de la république voisine.

ESSAIS EFFECTUÉS EN 1907, QUÉBEC.

Trois variétés de tabac ont été essayées d'une manière spéciale, en 1907, dans la province de Québec. Ce sont : le Comstock Spanish, le Havana Seed Leaf, et le Connecticut Seed Leaf. Le premier de ces tabacs a fait la fortune du Wisconsin, qui produit à l'heure actuelle la plus grande partie des robes importées au Canada. Il a parfaitement réussi, et il n'est plus douteux que nous puissions produire, dans le sud-est canadien, des tabacs capables de répondre au même usage.

La qualité du produit canadien est bonne ; la feuille résistante et élastique, d'une forme avantageuse, est parfois plus fine que celle du Wisconsin, elle se rapprocherait davantage des produits du Connecticut. Ce qui nous reste à faire est d'élever le rende-